



Délibération des Jury du concours Franco – Suisse de pâturages boisés 2012

Avec le soutien de



Le concours 2012



Le cinquième concours de prairies fleuries du Parc du Haut Jura a été organisé pour la première année en partenariat avec le Parc Suisse du Jura Vaudois. Ce concours transfrontalier concernait les prés bois ou pâturages boisés, milieux emblématiques des deux territoires.



Les prés bois sont de véritables mosaïques où alternent et se mêlent des prairies ouvertes, des zones semi ouvertes et des milieux forestiers. Tous les stades de colonisation de la hêtraie sapinière y sont potentiellement présents avec l'ensemble de la biodiversité associée.

Les pratiques agricoles et sylvicoles de gestion de ces pâturages boisées influencent fortement la composition et l'imbrication des différents éléments (herbes, arbustes, arbres). Bien qu'essentiels pour l'alimentation estivales des jeunes bovins ou des vaches laitières, ces paysages typiques de l'Arc Jurassien se referment progressivement depuis quelques décennies suite à la diminution du nombre d'animaux pâturant et l'optimisation des gestions agricoles et sylvicoles.



C'est dans le but de découvrir les conditions d'atteintes d'un équilibre entre les enjeux agricoles, sylvicoles, forestiers, paysagers et apicoles mais également de rencontre avec les exploitants que le jury pluridisciplinaire et international (voir composition en fin de document) a visité les 5 alpages candidats de part et d'autre de la frontière les 19 et 24 septembre dernier. Après délibération, le jury présidé par le professeur Gillet, a décerné 2 prix : le prix de l'équilibre agri – écologique et un prix spécial de gestion raisonnée en lien avec le produit.

Parallèlement, les collégiens des collèges Grenier et Malraux de Pontarlier (classes de 4^{ème}) ont, au cours d'une journée de découverte des pâturages boisés visité, 2 alpages à la recherche de l'équilibre agri – écologique. Les critères d'évaluation étaient identiques à ceux utilisé par le jury de professionne. Ils ont décerné les «Prix des Jeunes Pousses» sur la base de leurs observations de terrain.





Les alpages candidats en 2012

5 exploitants se sont portés candidats cette année et ont proposé leur alpage au concours. Il s'agit, dans l'ordre de visite :

Mr David - EARL de la Laizinette - Alpage de la Laizinette Dessous (Mouthe – FR).

Mr Bournez - Alpage de la Petite Echelle (Rochejean – FR).

Mr Saillard - GAEC des Champs d'Ossey - Alpage du Petit Sapeau. (Les Villedieu – FR).

Mr Poncet – Alpage de la Duchatte – la Racine (Les Bioux – CH).

Mr Von Niederhäusern – Alpage des Echadez (Marchissy – CH).

Le jury tient à remercier tous les participants pour leur accueil, leur disponibilité et la qualité des échanges.

Palmares 2012 et avis du jury

Les jurys 2012 ont attribué les prix à :



Premier Prix – Lauréat équilibre agri – écologique :

M Bournez – Alpage de la Petite Echelle – Commune de Rochejean (F)

Ce pâturage à génisses situé à 1150 m d'altitude est un exemple rare de désintensification maîtrisée : abandon des fertilisants, réduction du cheptel et division en parcs permettant une utilisation rationnelle des ressources tout en favorisant une diversité biologique et paysagère élevée.

La zone visitée présente deux faciès de végétations différents et complémentaires : une zone basse plus productive et précoce et zone haute plus boisée dans laquelle le pré-bois contribue fortement à la ressource fourragère, notamment en fin de saison.

Les structures végétales présentes offrent une grande souplesse d'exploitation et un choix alimentaire très diversifié au troupeau. Les pratiques de pâturage utilisent bien cette diversité, en maîtrisant les évolutions tout en permettant leur renouvellement (y compris des ligneux isolés).



La gestion sylvo-pastorale entretient une mosaïque de communautés végétales et des habitats favorables aux insectes et aux oiseaux spécifiques des prés-bois (grand tétras et gélinotte). La valeur apicole est intéressante malgré l'altitude grâce à l'abondance des ligneux feuillus et d'une grande diversité de plantes mellifères.

Le souci de l'exploitant d'entretenir un bon équilibre entre les aspects agronomiques, écologiques et paysagers, en donnant à cette parcelle de pré-bois un rôle spécifique dans le système d'exploitation, a été apprécié et récompensé par le jury.



M Bournez représentera le concours Haut Jura – Jura Vaudois à l'échelon national du concours (www.prairiesfleuries.fr).



Prix spécial du jury – Valorisation des produits issus des Prés bois :

M Poncet – Alpage de la Duchatte – La Racine – Commune des Bioux (CH)

Cet estivage d'altitude (1420 m) représente le paysage typique de l'étage subalpin de la Haute Chaîne jurassienne. Il présente la particularité d'être pâturé par des vaches laitières en production avec une fabrication estivale de tomme laitière au lait cru sur l'alpage.

Le relief accidenté favorise une végétation hétérogène à différentes échelles, avec une bonne diversité floristique. Des ourlets et des mégaphorbiaies (zones humides) sont très présents et favorisent les communautés d'insectes. Le secteur est resté très favorable aux abeilles et à l'avifaune (présence du grand tétras).



La dynamique des ligneux est bien maîtrisée, aboutissant à un bon équilibre dans la structure du paysage.

La gestion du pâturage vise à améliorer la productivité dans les secteurs les plus favorables (apports d'engrais ponctuels) et malheureusement avec une élimination chimique des refus (gentianes, cirses, vératre).





Prix des Jeunes Pousses :

M David – Alpage de la Laizinette Dessous – Commune de Mouthe (Fr)

La parcelle se situe le long d'une combe étroite orientée au nord, vers 1100 m d'altitude, entourée de forêts d'épicéa est un pâturage à génisses en libre parcours.

La partie basse fait alterner des pâturages non ou peu boisés et des bosquets denses liés aux affleurements rocheux (lapiaz), tandis que la partie la plus haute présente une meilleure intégration du boisé.

La microtopographie favorise une diversité floristique élevée avec dominance des espèces des prés pâturés de moyenne montagne (absence de véritables groupements de pelouse maigres calcicoles ou acidophiles). Le site est favorable à l'avifaune.

La gestion consiste à maintenir une charge en bétail assez élevée de mai à septembre et à faucher régulièrement les refus (chardons) afin de garantir la ressource fourragère. La tendance à l'avancée des lisières est traitée par des interventions sylvicoles.



Outre l'équilibre entre les enjeux agricoles, sylvicoles, environnementaux, apicoles et paysagers, le jury de collégiens a particulièrement apprécié l'accueil, la disponibilité et les échanges avec l'exploitant.





Composition du Jury 2012

Président	François GILLET François DEHONDT Pierre-Emmanuel BELOT Armelle BRIANCON Dominique PASS M.José VERGON-TRIVAUDEY Guillaume GEORGEL Brigitte BONNOT Keran LARUE Alexandre BUTIN Anne - Sophie VINCENT Bruno TISSOT Eric MOSIMANN Marco MEISSER Jakob TROXLER Florian MEIER Florence COMPAGNON	Université de Franche-Comté - CNRS UMR 6249 Chrono-environnement UFR Sciences et Techniques Conservatoire Botanique National de Franche Comté Jura Conseil Elevage Paysagiste Apiculteur - herboriste DREAL Franche-Comté DRAAF de Franche Comté - SRETE Apicultrice Chambre Régionale d'Agriculture de Franche Comté Office National des Forêts PNR Haut Jura – gestion des Milieux Naturels Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray Station de recherche Agroscope Changins - ACW Station de recherche Agroscope Changins - ACW Fédération Vaudoise d'Apiculture Pro Natura CIGC / Les Routes du Comté
Animateurs	Jean-Yves VANSTEELANT Fabrice GIBAUD Marie DAUVERGNE (Prix des Jeunes Pousses)	PNR Haut Jura – Agriculture Parc naturel régional Jura vaudois PNR HJ - Education au développement Durable
Photographe	Olivier Roydor	

Crédits Photographiques : PNR HJ – AS Vincent, M Dauvergne
Olivier Roydor

